

## Plaidoyer pour le développement d'un tourisme vert axé sur le Canal de Berry et le Cher canalisé de Selles-sur-Cher à Tours

Des milliers de bateaux circulent sur les rivières et canaux de France. Pourquoi pas chez nous ? Y aurait-il une fatalité pour que nos projets échouent ? Nous ne le pensons pas. Après une expérience malheureuse il faut savoir en tirer des conclusions et se ressaisir.

Nous avons dans notre vallée du Cher un formidable potentiel touristique **(1)** insuffisamment exploité alors même qu'il peut être une source indispensable de vie économique. Développer le tourisme vert doit donc être considéré comme un enjeu de premier plan, compte tenu d'une forte demande dans ce secteur : la concurrence est grande et le temps presse.

En effet pour des raisons financières évidentes l'Etat souhaite se désengager du Cher canalisé dans sa globalité et propose le transfert des charges aux collectivités territoriales (communes, communautés de communes...) riveraines.

Pour que ce transfert soit acceptable par ces collectivités territoriales, il faut qu'elles y trouvent leur intérêt par un développement touristique au sens le plus large du terme. Pour engendrer une dynamique autour du Cher canalisé et du Canal de Berry, ce développement implique (liste non exhaustive) :

- **la réfection de tous les barrages**, de toutes les écluses et ouvrages annexes du 41 et du 37 pour rendre la rivière à nouveau navigable, dans sa globalité, pour les bateaux-promenade, les bateaux-hôtels et les plaisanciers.
- de favoriser toutes les activités de loisirs et sportives nautiques, dont la pêche...
- la création de circuits type « Le Cher à vélo » l'existence d'un chemin de halage contribuant à en faciliter la réalisation.

Pour atteindre cet objectif il faudra que toutes les collectivités riveraines du Cher soient déterminées, volontaristes et s'engagent financièrement aux côtés de la Région et des Départements.

Nos visiteurs vantent la qualité de nos paysages. Peut-on imaginer Saint-Aignan et Montrichard avec une rivière complètement asséchée en période estivale ?

Notons avec satisfaction une synergie entre les Conseils généraux 37 et 41 pour démarrer une nouvelle étude sur l'ensemble de la voie d'eau (de Selles-sur-Cher à Tours). Attendons le projet, mais il semble déjà acquis que la totalité des barrages ne sera pas reconstruite, ce qui **interdira donc la navigation sur certains tronçons** réduisant ainsi à néant tout espoir de développement économique : principal enjeu du projet.

Rappel de la situation dans le Loir-et-Cher Sur huit barrages 2 sont reconstruits et opérationnels - Des éléments métalliques sont disponibles pour la reconstruction de 2 autres - Un 5<sup>e</sup> barrage inscrit à l'inventaire des monuments historiques a été emporté par la crue de 1999, il devrait être reconstruit avec une forte participation financière de l'État - A reconstruire également le barrage situé à l'aval de Montrichard, pour la qualité du paysage et il reste enfin 2 barrages à traiter (Valagon et Chissay) pour la continuité de la navigation.

- **1** - Rappel du nombre annuel de visiteurs de Beauval - Saint-Aignan (1 100 000) Chenonceau ( 800.000) et Tours ( 1 200 000)